



Le vrai Bonheur : aider les autres
Crois en ce que tu fais
Fais ce en quoi tu crois

ROTARY CLUB

AIX-EN-PROVENCE

(Mirabeau)

District 1760

THE ROTARY FOUNDATION
OF
ROTARY INTERNATIONAL

"ASPECTS JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TOURISME"

Flash de Cosimo NOTARSTEFANO, Boursier de la Fondation, et
Chercheur auprès du Centre des Hautes Etudes Touristiques
(C.H.E.T.) dirigé par Monsieur René BARETJE

24 Février 1994

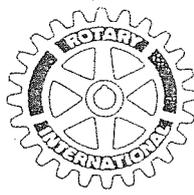
ROTARY CLUB

AIX-EN-PROVENCE

-- Mirabeau --

DISTRICT 1760

HOTEL PULLMAN - ROI RENE



En sa qualité de chercheur, et de Boursier de la Fondation, Cosimo NOTARSTEFANO a, dans un flash, ANALYSE "les aspects juridiques et économiques du développement durable du tourisme".

Le choix de ce thème se justifie par l'analogie existant entre les principaux aspects qui caractérisent le phénomène touristique et les principes qui régissent les activités du Rotary International, a déclaré en substance Cosimo.

En effet l'activité touristique prend son origine du principe fondamental de liberté de tous les êtres humains. Principe de liberté entendu comme valeur universelle et inaliénable de l'homme contemporain.

Tourisme et Rotary

En tant qu'expression de ce principe, l'activité touristique favorise la libre circulation des hommes et des idées, facilite la sauvegarde du patrimoine historique, artistique, culturel et naturel, encourage la cohésion sociale et la recherche équilibrée de l'évolution de la personne.

Il y a donc une grande similitude avec les principes fondamentaux qui régissent le Rotary, fondés sur l'esprit de servir l'humanité, de participer et d'apporter l'espoir aux gens, de savoir se dépasser tout en sachant que le vrai bonheur est : aider les autres.

On constate que le tourisme représente le domaine qui contribue le plus à la prospérité des nations, à l'amélioration de la compréhension entre les peuples, à la valorisation et à l'enrichissement des individus, à l'affirmation universelle et à la diffusion des valeurs de paix et de solidarité internationale.

Le phénomène touristique ne doit pas être uniquement considéré comme un froid énoncé de statistiques et de données économiques et financières.

Patrie intellectuelle

Le tourisme contribue efficacement à l'annulation des barrières nationales et culturelles et facilite la création - comme disait Alexis de Tocqueville - "d'une patrie intellectuelle dont les

hommes de toutes nations ont pu devenir citoyens".

Le choix de la recherche sur le développement durable du tourisme est ainsi dû au besoin de plus en plus pressant des experts d'étudier et d'approfondir les tendances qui intéresseront - à moyen et long terme - le secteur des loisirs.

L'expression «développement durable» a été mise à la mode par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) dans son rapport de 1987 intitulé "Notre avenir à tous". Il n'a pas été facile, toutefois, de préciser le concept de «durabilité».

D'un côté s'affirment les problèmes démographiques, géographiques, économiques et écologiques, ainsi que les diverses tensions géopolitiques. De l'autre, il faut sans doute tenir compte de l'universalité de la communication, de l'élévation du niveau de vie et de la hausse constante des loisirs.

Dimension humaine

Au-delà de la validité et du rôle que pourront réellement jouer les nouveaux instruments juridiques et normatifs dans le cadre du progrès des rapports touristiques, on doit sans doute évoquer l'activité de sensibilisation des organismes internationaux engagés dans la recherche scientifique et la réalisation d'études et de documents de haute qualité.

Cosimo a alors cité, à titre d'exemples :

- la "Déclaration de Manille sur le tourisme mondial" adoptée le 10 octobre 1980 qui établit la dimension humanitaire de ce phénomène en qualité de facteur essentiel au service de la paix et de la compréhension internationale et fixe des responsabilités détaillées pour les gouvernements des divers Etats ainsi que pour les organismes chargés de la politique touristique;

la "Charte du tourisme" et le "Code du touriste" élaborés au cours de l'Assemblée Générale de l'O.M.T. qui a eu lieu à Sofia du 17 au 26 septembre 1985, et la "Déclaration de La Haye sur le tourisme" adoptée le 14 avril 1989 par la Conférence interparlementaire sur le tourisme. Il s'agit de déclarations de principes qui sanctionnent un décalage précis d'obligations et de droits des professionnels (publics et privés) et des touristes auxquels on espère dans un avenir très proche on devra se conformer.

Un autre document de l'Alliance Internationale de Tourisme est la "Charte sur l'éthique du tourisme et de l'environnement" adoptée à l'occasion de la Conférence internationale sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro 1992). La Charte établit une série de principes éthiques généraux et insiste sur le rôle du tourisme en qualité de facteur essentiel de développement culturel, économique et de l'environnement de la planète. En outre, elle reconnaît l'importance de la protection de l'habitat biologique, de la sauvegarde des patrimoines historiques et culturels et de diffusion des systèmes de qualité.

Aspects économiques

Notre boursier italien a évoqué ensuite les principaux aspects économiques liés au développement touristique.

L'expansion économique des pays développés, la hausse du pouvoir d'achat, la mobilité accrue provoquée par la diffusion des moyens de transport toujours plus rapides et performants, l'évolution de pratiques sociales, la "boulimie des loisirs", ont fait en sorte que le tourisme devienne le phénomène collectif le plus marquant notre temps.

Le tourisme constitue aujourd'hui l'industrie la plus importante à l'échelle mondiale représentant plus de 9% du PNB mondial, 6,5% des exportations mondiales et 18% des échanges de services.

L'Europe draine actuellement environ deux tiers du tourisme international, dont l'exploitation représente quelque 90 milliards de U.S.D. par an.

Élément déterminant

En France, en particulier, le tourisme est devenu un des tout premiers secteurs de l'économie nationale. Ce n'est pas le fait du

hasard, mais le résultat d'efforts concertés dans la double mission de promouvoir le tourisme français en France et à l'étranger.

Après avoir été confronté à la concurrence internationale, le tourisme français est arrivé aujourd'hui à maturité et s'affirme comme véritable moteur de la politique exportatrice française.

En effet, depuis 1991 le tourisme est en France le premier solde bénéficiaire de la balance commerciale devant la production automobile, les transports terrestres, la production aéronautique et spatiale et la production agro-alimentaire.

Malgré la situation actuelle de profonde récession internationale, l'industrie touristique est le secteur le plus important de l'économie mondiale. Par conséquent, il faut approfondir la connaissance globale du phénomène touristique et évaluer les tendances macro-économiques internationales et les caractéristiques d'interdépendance sectorielle de l'ensemble des activités touristiques afin de mieux les gérer.

Plusieurs signes portent à croire que le tourisme de masse et les vacances traditionnelles «à la plage et au soleil» connaissent une certaine désaffection alors que les touristes disposent d'un choix plus large de destinations.

Coopération internationale

C'est pour ces raisons que les facteurs d'un développement durable du tourisme résident dans les activités de coopération économique établies par divers organismes internationaux.

A part l'action concertée par l'O.M.T. en tant qu'organisme chargé de la promotion et du développement touristique international, il faut mentionner l'initiative menée par la "B.E.R.D." (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement).

Cette institution financière créée en 1991 avec le but prioritaire de soutenir et favoriser le développement économique des Pays de l'Europe Centrale et de l'Est, en collaboration avec le "W.T.T.C." (World Tourism and Travel Council), a créé récemment une Commission internationale d'experts chargée d'étudier la possibilité et, donc, la faisabilité d'un plan quinquennal d'actions concertées et l'institution d'un Fond pour le développement de l'industrie touristique mondiale subventionné par les gouvernements et les tour opérateurs.

En outre la "B.E.R.D.", à la suite des études et des analyses menées en collaboration suivie avec d'autres organismes internationaux tels que l'"O.C.D.E. et l'"A.I.T." (Alliance Internationale du Tourisme), encourage la mise en oeuvre de divers Masterplans dans plusieurs régions des Pays en voie de développement.

Projets intégrés

Suite au considérable impact économique du phénomène touristique et de ses remarquables incidences en termes d'effets multiplicateurs, découle l'exigence évidente de la création de projets intégrés visant à la valorisation des différents produits touristiques. Ce qui nécessite un système efficace de planification économique et financière.

L'objectif est d'arrêter et d'éviter de façon rigoureuse, le processus de "massification" des activités touristiques au sens large du terme (qui comprennent bien entendu l'hébergement, la restauration, les équipements de loisirs, les agences de voyages et les tour opérateurs, etc.) afin de permettre une jouissance concrète et surtout durable des services touristiques.

Dans ce contexte se place l'initiative de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes de la C.E.E. (C.R.P.M.) fondée en 1973 à Saint-Malo et qui a actuellement son siège à Rennes. Il s'agit d'un projet pilote co-financé par la Commission européenne qui poursuit le but de la "Coopération interrégionale pour la création d'un réseau de services touristiques dans la Méditerranée".

Les objectifs prioritaires

Ils consistent :

- d'un côté, à favoriser l'accroissement des arrivées touristiques dans le Bassin Méditerranéen à travers des interventions directes sur les projets d'évaluation, de création et de développement des services touristiques qui doivent être intégrés dans les différents milieux socio-économiques des Pays de la Méditerranée;

- de l'autre, à protéger le patrimoine culturel et l'environnement, -étroitement liés-, et exercer une influence directe sur l'expansion de l'activité

touristique en tant que secteur de pointe de l'économie.

Il faut aussi mentionner la toute récente "Conférence Euro-Méditerranéenne sur le Tourisme dans le développement durable" qui a eu lieu à Hyères du 21 au 23 septembre 1993.

Les Ministres chargés du tourisme dans les Etats du Bassin Méditerranéen et les représentants de la Commission des Communautés Européennes ont adopté la "Déclaration Euro-Méditerranéenne sur le Tourisme dans le développement durable".

Les résultats de cette rencontre et les principes affirmés d'après l'adoption de la Déclaration établissent une série d'actions concertées qui visent à :

1) Encourager dans les milieux sociaux, politiques, économiques et administratifs, aux différents niveaux dans le cadre de la coopération internationale régionale, les actions en faveur du tourisme respectueux de l'environnement et s'intégrant dans l'ensemble des autres secteurs de l'activité socio-économique autant pour les professionnels que pour les collectivités d'accueil.

2) Poursuivre et améliorer l'évaluation et le recensement de l'ensemble des ressources touristiques naturelles, culturelles et humaines, ainsi que des équipements et infrastructures existants, en quantité et qualité, afin d'apprécier au mieux leur utilisation dans le temps et dans l'espace.

3) Renforcer l'élaboration et la mise en oeuvre des plans et des stratégies de développement touristique basés sur une vision globale et intersectorielle et sur la confrontation besoins-ressources à court, moyen et long terme, selon un processus interactif, dynamique et cohérent.

Voilà les trois axes d'approche au phénomène touristique à développer dans l'avenir, car uniquement grâce à l'approfondissement des aspects juridiques et économiques - notamment dans le domaine de la recherche scientifique - on arrivera à une meilleure connaissance, compréhension et, par conséquent, à une certaine maîtrise de ce complexe et multiforme secteur de la vie contemporaine.